

Nouveaux incitants en faveur de l'agriculture hainuyère

Lors de l'inauguration de la 78^e édition du Concours-Foire d'Ath, ce mercredi 11 janvier, Gérald Moortgat a annoncé aux éleveurs que, le budget 2012 de la province ayant été approuvé fin décembre par la tutelle, la cellule agricole de Hainaut Développement va pouvoir implémenter ses nouveaux incitants en faveur de l'agriculture hainuyère :

- sur base volontaire, les éleveurs peuvent s'engager par convention à dépister et à éliminer les animaux BVD positifs (IPI) en testant tous les veaux à la naissance et tout animal introduit dans l'exploitation. La Province prend en charge 2€ par analyse.
- dans le cadre de la lutte contre la paratuberculose la Province interviendra pour 8€ par analyse PCR rendant le test gratuit pour l'éleveur.
- la néosporose est une maladie contre laquelle il n'existe actuellement aucun traitement ni vaccin. L'ARSIA explore depuis quelques années diverses pistes pour faciliter la mise en place d'un plan de lutte contre cette maladie. La Province prendra en charge plus de la moitié du coût des analyses pour les éleveurs qui combattent celle-ci, soit 2 € par test sur le coût officiel de 3,94 €.